

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 20 JUILLET 1858.

No. 15.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Masse. Ce monsieur s'est imposé de grands sacrifices pécuniaires pour établir dans son établissement, des bains tenus selon les règles du plus stricte hygiène. Le prix modique demandé par ce monsieur devra nécessairement lui procurer l'encouragement que méritent ses efforts.

— Encore quelques jours, et la grande comédie ou plutôt l'adroite tragédie qui dure depuis quatre mois, à Toronto, sera terminée. Le dernier acte se joue ; bientôt nous serons à la dernière scène, et le rideau tombé, que restera-t-il ? Une montagne de loix incompréhensibles, la dette publique atteignant le chiffre de la banqueroute ; le souvenir des *révélations* ministérielles, des faux serments, des vols publics, des fraudes électorales, des trahisons de tout genre ; les trames diaboliques pour perdre l'honneur et la fortune des citoyens honnêtes ; voilà le résumé de la page que l'historien devra écrire sur cette *cession* du parlement de cette province. Il ne pourra trouver aucune de ces grandes mesures qui sauvent les peuples, sans y rencontrer les mesquines rivalités de partis, les égoïstes jalousies de localités. La haine, l'intérêt personnel, l'esprit de secte, de parti, attireront seuls son jugement. Et quand il voudra célébrer la grandeur d'âme, le noble patriotisme, le génie administratif de ses compatriotes qui, dans ces jours de désolation et d'agiotage gouvernaient le pays ; il ne trouvera que des noms flétris ; des caractères vils ; des hommes *assassinant*, pour un peu d'or, leur nationalité, leur culte, et la langue de leurs aïeux ! Il voudra écrire le nom d'un Du Calvet, et la honte couvrant son front, il se trouvera obligé de griffonner celui du procureur-général Cartier ! Au lieu d'un Papineau, l'ombre du président Smith, le chef des *claqueurs* ministériels, apparaîtra, tenant à la main une liste des pupitres brisés au service de l'adminis-

tration ! Les grandes figures politiques qui transmettent à la postérité les traits de tout un peuple, seront remplacées par les Allyn, les Simard, les Dubord, les Belleau et les Powell ! Couvrons nous ! Cependant, l'histoire aura aussi de beaux noms à enregistrer. Il lui faudra conserver le souvenir de l'honnêteté politique d'un Dorian refusant de s'allier à M. Sicotte parce que celui-ci est devenu le collègue des traîtres et des agioteurs. A côté de ceux qui achètent, qui corrompent les électeurs ; il y aura une belle page pour les Bureau, les Campbell, les Des saules et les Laberge.

Le ministère a fondé un nouveau journal pour remplacer le *Colonist* qui l'a abandonné : *L'Atlas*, tel est le titre du journal monstre qui doit, sinon porter, du moins supporter la barque ministérielle.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

La Corporation de Québec avait, déjà demandé à l'Exécutif de ratifier un vote de £300,000 passé par nos élités en faveur du chemin de fer du Nord ; mais M. Cartier, qui ne néglige aucune occasion de nuire au district de Québec, avait, alors, réussi à empêcher un vote aussi juste et aussi nécessaire d'être sanctionné. Néanmoins, nous lisons dans les grands journaux que le greffier de la cité a reçu du département du *receveur-général* une lettre pour l'informer que ce vote a été sanctionné par le gouverneur ! Assurément qu'il vient d'être fait un pas immense ; espérons qu'il sera suivi d'un autre plus décisif. Pour cela, les membres du bureau de direction du chemin de fer du Nord, ne devront rester tranquilles, que quand la nouvelle *perspective* qui se dessine aujourd'hui, sera devenue un fait accompli. Assez de duperie a été dépensée, il faut que l'œuvre commence *immédiatement* !

Voici la lettre dont nous avons parlé plus haut :

"Département du Receveur-Général.

"Toronto, 12 juillet 1858.

Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous informer que le règlement de la Municipalité de la Cité de Québec, relatif à un emprunt de \$1,200,000, conformément aux actes du fonds consolidé d'emprunt municipal du Haut-Canada, a été sanctionné par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

"Quand vous serez prêt à prendre les débentures, veus voudrez bien en informer ce département, afin qu'il les prépare. Il sera aussi nécessaire de nommer quelques personnes ici pour les recevoir ; en conséquence, vous trouverez ci-inclus une forme de procuration.

"J'ai l'honneur d'être,

"Monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"T. D. HARRINGTON, D. R. G.

"F. X. GARNEAU, écuyer, etc. etc."

Nous sommes heureux d'apprendre que les personnes envoyées par la *Société de colonisation des ouvriers de Québec* pour explorer les terres que cette société possède dans la commune d'Asburton, a fait un rapport favorable. Les terres sont généralement très propres à la culture. Près de la *Rivière du Sud* il y a des lots superbes pour le foin. On nous a montré des épis de seigle d'une très belle apparence ; la paille avait une hauteur de quatre pieds. La société a déjà cent acres de terre cultivable. Des grains de toute espèce, mais en petite quantité, ont été semés, afin de connaître la qualité et la fécondité du terrain. Tout semble présager un beau succès à cette entreprise véritablement patriotique et profitable sous tous les rapports. Ce n'est pourtant qu'un essai ; mais cet essai, aura, nous l'espérons, le pouvoir de ranimer le courage de ceux qui comprennent que ce n'est que par l'agriculture qu'un peuple peut-être vraiment maître chez lui. Pour les Canadiens-Français, la possession du sol est la seule planche de salut qui leur reste pour exister comme peuple. Aussi, saisissons nous avec empressement toute occasion pour encourager les entreprises qui peuvent donner un nouvel essor à l'agriculture dans ce pays.

Sous peu, les officiers de la milice devront faire un rapport de la revue du 29 juin dernier. Nous conseillons à ces messieurs de demander une nouvelle organisation de la milice. Telle qu'organisée, la milice actuelle est une risée, une dépense écrasante pour la province. Pour soutenir non pas une milice, mais quelques emplacements dont tout le travail est de se promener, et faire payer, la législature vote £20,000 par an ! Il est indispensable d'avoir une milice, mais il faut qu'elle existe, qu'elle se montre, qu'on la trouve, qu'elle prou-

le pays et non pas qu'elle l'écrase. Le tantome que nous possédons doit faire place à la réalité.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous devons remarquer que la milice dite *milice volontaire*, bien que plus visible n'est pas moins un fardeau inutile pour le trésor public. A quoi bon deux sortes de milices qui telles qu'organisées, aujourd'hui, sont de vrais fléaux, mais qui, si elles étaient réunies en une seule, d'une manière économique et nationale seraient pour ce pays, une véritable barrière contre l'émeute.

On lit dans le *National* du 15 juillet :

Toronto, 12 juillet 1858.

MM. LES COLLABORATEURS,

J'ai été tout étonné de voir figurer mon nom au bas de certaines prétendues correspondances, publiées dans l'*Observateur* du 6 du courant, et portant la date de Toronto, 7 juillet.

Ce n'est sans doute qu'une plaisanterie du rédacteur, il a eu le tort de la faire à mes dépens, en me prêtant un langage dont ma position vis-à-vis des membres siégeants pour la Cité de Québec, ne me permet pas d'accepter la responsabilité.

Plusieurs de mes amis de Québec, m'ayant écrit à ce sujet, permettez-moi de me servir de votre feuille pour les informer que je ne suis pas l'auteur des écrits en question.

Tout à vous,

M. A. PLAMONDON.

La réclamation est une bonne chose, mais il ne faut pas qu'elle change le genre des écrits qui la nécessitent. La position de M. Plamondon vis-à-vis des membres siégeants pour la rue Champlain et les *veilleurs de consciences*, étant celle d'un homme déterminé à les déloger d'une position qu'ils ont ignominieusement usurpée, nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions broder sur les trois larrons une plaisanterie en accord avec les sentiments de tout honnête homme. L'esprit des *dépêches télégraphiques* et la manière dont elles sont écrites, laissent voir, au plus aveugle, que le nom de M. Plamondon n'est là que par force.

Quand le *Charivari* publie des documents signés par Alexandre, Naselrode ou le roi Bomba, tout le monde comprend que ce n'est que pour se conformer aux circonstances, aux événements ; les noms et les lieux ne sont que de simples décors. Que M. Plamondon veuille nous croire, si notre écrit a nuï à quelqu'un, ce n'est pas à lui : le goudron de M. Allyn, le ciment de M. Six-morts et la charpente de M. Dubord ne descendront pas moins vite à Québec.

Réd.

Un individu nous écrit qu'il ne peut plus supporter la lecture de nos articles contre la Caisse d'Economie de Saint-Roch : ça l'enferme ! Le pauvre homme ! Il faut dire qu'il est notre lecteur, il n'est point notre

abonné, et qu'il a certain intérêt à ne pas voir ces messieurs rendre compte aux déposants. Quand à l'ennui que nous pouvons lui causer, nous l'informons de s'arranger de façon à ne pas être atteint du spleen, car nous ne cesserons de harceler ceux qui dans quelques lignes, pourraient satisfaire ceux qui leur ont confié leurs épargnes. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : Quelqu'étrayant que soit le déficit, quelques soient les transactions plus que suspectes qui ont amené la ruine de la Caisse ; si les directeurs veulent écarter les soupçons qui planent sur eux, s'ils veulent faire taire la presse, ils doivent tout avouer ! Jusqu'à présent, ces messieurs ont prétendu qu'en divulguant les secrets de leurs transactions, ils ruinaient certains marchands dont toute la prospérité ne repose que sur un crédit factice ! Bien que l'amour du prochain soit la qualité distinctive de plusieurs, des directeurs, nous ne croyons pas qu'ils se sacrifient pour les marchands ! Au moins, ce sacrifice n'est pas à perte ! Voilà notre opinion, et jusqu'à ce que nous soyons convaincus du contraire, notre devoir de journaliste, nous force à la proclamer.

Nous voyons par nos échanges que l'un des auteurs des *Contemporains Canadiens* a reçu la récompense des infâmes diatribes contenues dans ces brochures. Une personne dont les auteurs de ces infâmies, avaient attaqué le caractère privé, a batonné le folliculaire qui n'échappa aux coups de bâton que pour recevoir des coups de fouet d'une autre personne qu'il avait injuriée. Après avoir entendu les parties M. Coursol a adressé au diffuseur les paroles suivantes :

« La publication que vous avez entreprise avec d'autres, est une honte non seulement pour vous et pour votre famille, mais c'est une honte pour la littérature et votre pays. En continuant, vous n'encourrez pas que le mépris de vos compatriotes, un châtement plus grave, plus immédiat, s'il est nécessaire, viendra vous frapper. La justice trouvera le moyen de vous atteindre et de mettre fin au scandale que vous vous efforcez de causer. »

Il est grandement désirable que les folliculaires de Québec puissent aussi rencontrer au jour, un M. Coursol pour les ramener à la raison.

Dans le *Canadien* d'hier, nous lisons ce qui suit :

« LE CHICOT. »

« Un juste et légitime dégoût a fini par mettre aux mains des gens d'esprit le "fouet sanglant" de Gilbert, et le *Chicot* est venu tenter de mettre à la raison de pauvres hères qui se sont donnés les gants d'abuser cruellement de la patience du public en lui servant des choses du plus mauvais goût sous le titre ambitieux de journaux. Nous ne faisons pas attention à tous

ces mort-nés qui viennent sur la scène faire un instant le scandale des honnêtes gens sous leurs oripeaux plus ou moins bouffants, parce que nous savons que le règne de la soise ne peut être de longue durée dans une société saine comme la nôtre. Les rédacteurs du *Chicot* ou de "Le Chicot," comme leur scrupule littéraire les pousse à le dire, en ont jugé autrement et ont cru le temps arrivé de faire une battue dans les rangs du journaliste pour en purger la place. S'ils y réussissent ils auront rendu un service aux gens sérieux et à la morale publique. Mais les grenouilles ne se taisent pas si vite, et nous croyons qu'il ne suffira pas d'un *Chicot* tous les six mois pour les croquer au point de les empêcher de coasser. Le *Chicot* devrait venir plus souvent rafraîchir le sang et rasséréner les lieux. »

Nous avons reproduit tout l'article afin de faire voir l'esprit qui anime cette feuille vénales. On admire un adversaire qui, croyant la cause qu'il défend, juste et raisonnable, attaque loyalement ; mais il n'est pas ainsi du *Canadien* ; voilà longtemps, qu'en politique, l'honneur ne brille plus sur ce journal. Trop lâche ou trop payé pour nommer l'*Observateur*, l'écrivain qui préside aux destinées miraculeuses du *Canadien*, s'efforce, néanmoins, à faire comprendre que c'est de nous qu'il veut parler. Il n'attaque jamais en face, mais de loin, dans l'ombre, à double sens : en un mot le valet copie ses maîtres. C'est bien. A nous de répondre à haute voix aux aimables choses que M. Barthe a la courtoisie de nous adresser à mots couverts.

D'abord, nous demanderons à M. Barthe, si de *pauvres hères*—titre sous lequel il nous désigne—ne valent pas de *pauvres parvenus* ? La pauvreté de ses adversaires, voilà la blessure que ce monsieur se plaît à raviver de son sarcasme. Vous osez lui dire qu'il trahit son passé ; que sa *fusion* n'est qu'une hablerie à laquelle il ne croit pas ; qu'il écrit maintenant, tout le contraire de ce qu'il publiait naguère ; si vous êtes pauvre, honnête, vous mentez, vous êtes un *pauvre hère, qui vous donnez les gants* (pourquoi pas les mitaines ?) *d'abuser cruellement de la patience du public en lui servant des choses du plus mauvais goût sous le titre ambitieux de journaux !*

Osez déclarer que le ministère actuel n'est qu'un composé de ce qu'il y a de plus malhonnête en politique, et vous le verrez jeter les hauts cris ! Il écrira que vous appartenez à la *démocratie de la rue* ; que vous ne combattez le ministère que parce que vous avez faim ! Jugant les autres par lui-même, il croit que ses confrères n'ont qu'un estomac à combler et non un cœur qui ordonne la défense et l'amour de la patrie !

Nous pourrions écrire beaucoup sur la mauvaise foi du rédacteur de cette feuille.

qui, l'autre jour encore, avait l'impudence d'écrire qu'il était prêt à soutenir une nouvelle combinaison ministérielle, pour sauver la fusion; mais le temps et l'espace nous manquent. Seulement, nous sommes monsieur Barthe de citer les articles de l'Observateur qui ont fait le scandale des honnêtes gens? Répondra-t-il? Nous en doutons. Il aime mieux frapper, et ne pas dire pourquoi il attaque! Son rôle est de se taire. Il ne crouse pas, lui; il chante des louanges au plus offrant! Mais c'est assez pour aujourd'hui. Il ne faut pas interrompre trop longtemps le concert ministériel!

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE ET CONFIDENTIELLE.

Toronto, 19 juillet 1858.

Monsieur le rédacteur,

Comme vos lecteurs aimeront sans doute à connaître ce que j'ai fait en parlement, je dois vous écrire ce que je n'ai fait aucun bien pour mes constituants et que j'ai laissé faire tout le mal qu'on a voulu commettre. J'aimerais bien à vous envoyer les discours que je me proposais de réciter pour contenir la loi incorporant la Société de colonisation des ouvriers de Québec, mais comme je ne les sais pas encore, je vous prie de m'excuser.

Je dois vous dire, pour être véridique qu'il est bien probable que mes deux associés et moi nous serons contraints de quitter nos sièges. C'est un jeu que je n'aime pas, car il commence par ces mots. "Otes-toi de là?" Nous demandons: "Pourquoi ça?" Et ça finit par ces mots: "Parce qu'en politique, tu n'es, comme tes deux collègues, qu'un renégat!" Si je demérange de cette manière, je pourrai bien dire: *mea culpa*.

Tout à vous,

G. H. SIMARD.

Vraie Copie.

Si M. Simard croit que sa position vis-à-vis de l'opposition ne lui permette pas d'accepter la responsabilité de cette lettre, nous prévenons cet énergique monsieur que nous la prenons sur nos charges.

Les gens d'esprit sont dispensés de lire ce dernier paragraphe.—Réd.

Depuis que le ministère ne veut pas rendre justice au peuple, on remarque que celui-ci ne prononce les noms des ministres que sur le ton qu'un bourgeois appelle des domestiques qui le volent.

Le ministère est comme un ivrogne: il existe mais n'a pas la raison pour lui; il chancelle, trébuche à chaque pas: jamais il n'est droit.

M. Cayley se propose une loi pour changer le titre du Comité des Comptes

Publics en celui de Comité des voles publics. On s'attend qu'en cette occasion il n'y aura point d'opposition.

Un de nos abonnés nous demande pourquoi les discours des trois larrons de Québec ne sont jamais publiés dans les grands journaux? Nous croyons qu'avant de parler ils sont obligés de voter quinze mille fois!!! Voilà, sans doute, la raison de leur silence!

Le comité des comptes publics continue à découvrir les infamies du ministère.

ROUGE ET BLEU.

COMÉDIE EN UN ACTE.

Suite.

Scène V.

Charles Goilan, Paul Doré.

Charles Goilan.

Bon le v'a parti; on é seuls. On peu astheur s'arrangé de manière à réussir dans nos calculs. Rappelez-vous que vous êtes Pierre Justineau, et moé, votre ami, Arthur Belhumeur.

Paul Doré.

Mais.....

Charles Goilan.

Il n'y a pas de mets; voulez-vous épouser la fille de Joseph Métal, oui ou non?

Paul Doré.

Certainement.

Charles Goilan.

Alors laissé moi achevé d'parlé.

Paul Doré.

Mais que prétendez vous faire?

Charles Goilan.

Ah! v'la c'que c'est de connaître le monde! Ecoutez. Vous êtes riche, Métal est riche; vous êtes Bleu, (à part. Je l'espère bien au moins! (haut.) Métal est Bleu; vous allez vous entendre à merveille. Avant qu'il arrive, pensé à c'que vous avé à dire.

Paul Doré.

Qui vons a dit qu'il viendrait?

Charles Goilan.

Avant d'venir icite, j'ai su qu'il devait venir trouvé Justineau à l'égard d'un procès.

Paul Doré.

Comment! Métal, un Bleu, encourager un Rouge! Vraiment il déroge!

Charles Goilan.

Bah! si cé plus avantageux pour lui!

Paul Doré.

Mais je ne puis représenter Justineau, je suis marchand et non avocat!

Charles Goilan.

Bien vous plaidrez votr' propre procès.

Paul Doré.

Mais, dites moi, avec qui Métal est-il en procès?

Charles Goilan.

Cé t'un procès de famille, v'la tout, que

Paul Doré.

Et vous dites qu'il ne nous connaît pas!

Charles Goilan.

J'en suis sur.

Paul Doré.

Et qu'on pourrait.....

Charles Goilan.

Embêté le bonhomme Métal, lui faire donné bonne somme pour frais futurs de son procès et décampé.....

Paul Doré.

Mais sa fille.

Charles Goilan.

Vous l'épouserez.

Paul Doré.

Il me recomitra!

Charles Goilan.

Non, vous r'semblé à Justineau combe deux gouttes d'eau! Epi cé Pierre Justineau qui vole, et cé Paul Doré qui en profite! Comprenez-vous?

Paul Doré.

A merveille! Encore un Rouge qui nous nutra plus. En attendant parlons d'affaires politiques. Que pensez-vous de la politique?

Charles Goilan.

Mé j'la trouve excellente; rien de mieux que ce système qui tient tous les Rouges loin du ministère. Cé vraiment un miracle qu'on peuve maintenir nos hommes malgré la misère qui règne et la guerre que l'opposition nous fait.

Paul Doré.

Vous me surprenez, mon cher Goilan! Je vous ai connu démocrate et vous voilà comme dirait le Courrier du Canada, Libéral-Conservateur.

Charles Goilan.

Bah! le temps changent. J'ai été démocrate et jeul suis plus. J'ai vu un temps ouisque j'étais dans toutes les assemblées. J'ernis contre la Corporation, contre les taxes, contre le gouvernement contre la corruption. J'étais tellement enivré deum faire un nom, que j'avais consenti à être le secrétaire banal de toutes les assemblées ouisque j'eum trouvais. Mé j'm'aperçus bien vite que ça faisait pas; car faut que j'vous dise que j'éroyais pas plus à ce que j'dissais dans c'temps là qu'à ce que j'di aujourd'hui! J'parlais pour entré à la Corporation et eune fois là, mon affaire était bonne. Mé pour arrivé, il fallait joué les autres; on s'apparçut du tour; on m'plantit là. Si bien que j'fus obligé de prendre l'autr' côté. Cé c'qui fait qu'aujourd'hui j'dis tout le contraire de ce que j'dissais alors. Mé cé toujours le même but que j'vise: le moyen deum s'rolé à la Corporation et de faire mon chemin. J'ai l'expérience et j'peux vous assuré, mon cher, qu'un homme qui se s'y prendre, peut faire son chemin avec deux mots. Pour ça, i n'a qu'à s'dire Rouge et Bleu, suivant le temps, vous comprenez. Il n'a qu'à suivre le côté du plus fort, et il é sûr de son côté. Quand j'dis l'côté du plus fort j'vous dire

plus riche, car vous devez savoir que c'est l'argent qui fait tout et avec d'l' *blague* on fait de l'argent.

Paul Doré.

Je suis de votre avis, mon cher Goilan : sans argent un homme est un être à charge à la société. Voilà pourquoi je serai toujours un ami acharné des Rouges.

Charles Goilan.

Dans ce cas vous serez l'ami de Métal, car il a pour les Rouges une haine du mille. J pense comme vous qu'on peut rien faire sans argent. Comme vous en avez, vous avez pas besoin d'être en peine pour avoir sa fille. Si vous aimez la fille, l'bonhomme n'im'ra encore mieux votre bourse. Vous comprenez que c'est l'œuvre d'assûrè s'ra-taino.

Paul Doré.

Ah ! mon cher, je vous récompenserai généreusement.

Charles Goilan.

Oh ! c'est pas la peine ! (*A part.*) S'il pouvait m'craché un vingt-cinq louis !

Paul Doré.

Tenez voici une piastre ; je ne veux pas quo, pour moi, vous perdiez inutilement votre temps.

Charles Goilan.

Oh ! vous êtes trop généreux ! (*A part.*) Quelle avarice ! Mé j'tâch'rai de l'attrapé tantôt.

Paul Doré.

Ecoutez, si je réussis, par votre entremise, à conclure ce mariage, ma fortune se trouve doublée ; je me retire du commerce et je vous donne la préférence de louer une partie de ma maison de la rue Saint-Jean pour y établir une imprimerie !

Charles Goilan.

J vous remercie ! (*A part.*) Quelle elle générosité !

Paul Doré.

Y êtes vous ?

Charles Goilan.

J'verrai ça ! Mé comme Métal est longtèmps ! J'éré qu'on s'raîs bain d'aller au devant. Qu'en dites vous ?

Paul Doré.

Allons ! (*Ils sortent.*)

Scène VI.

Mathurin, Joseph Métal, Lucie.
Mathurin, entrant, suivi de Joseph Métal et de Lucie.

Mé sieu Justineau é sorti, mé i va v'nir bain vite ; essayez-vous. (*Il sort ; Joseph Métal et Lucie vont s'asseoir.*)

Joseph Métal.

Oui, Lucie, hier, Cécile a atteint ses dix-huit ans ?

Lucie, sans lever la tête.

Oh ! bien, qu'est-ce que cela fait ?

Joseph Métal.

Ça fait, ça fait, qu'elle vieillit et qu'elle reste fille.

Lucie, relevant vivement la tête.

Et qu'il faut, ajoute donc, que tu la pou...

Joseph.
Allons ! vas-tu te fâcher, à présent.

Lucie.

J'en ai bien le droit.

Joseph.

Et comment s'il vous plaît ?

Lucie.

Oui, à l'entendre, il faudrait que Cécile ne but point, ne mangea point, qu'elle vécut enfin sans vivre.

Joseph.

Eh ! bon dieu, je veux bien qu'elle vive, et même, si ça lui plaît, au lieu de manger pour vivre, qu'elle vive pour manger !

Lucie.

Que c'est bien parler !

Joseph.

Oh ! je ne suis pas encore un orateur comme Pierre Justineau le Rouge !

Lucie, vivement.

Qui vaut beaucoup plus que Pierre Doré le Bleu !

Joseph.

Pas en richesse.

Lucie.

Au moins, en qualités.

Joseph.

Bah ! des qualités, où en trouves-tu chez les Rouges ?

Lucie.

Je n'ai pas eu occasion d'en chercher chez les Rouges, mais j'en trouve beaucoup chez M. Pierre Justineau. C'est un jeune homme stu lieux, sage et honnête. Il aime Cécile, celle-ci l'adore, et si tu voulais consentir.....

Joseph.

Consentir, à quoi ? A doter Cécile, n'est-ce pas ?

Lucie.

D' tout. Ce n'est point de l'argent qu'il faut, mais ton adhésion à ce mariage.

Joseph, avec étonnement.

Quel mariage ?

Lucie.

Mais le mariage de M. Pierre Justineau avec Cécile !

Joseph, avec ironie,

Marier Cécile avec Justineau ! un Rouge, un avocat aussi pauvre que Job ! Jamais ! D'ailleurs, ce nom me dépaît. Pierre Justineau ! Quel nom barbare ! Je n'aime ni les pierres ni les os sur ma table et encore moins dans ma famille !

Lucie.

Tu remarqueras qu'entro les pierres et les os il y a un juste !

Joseph, se parlant à lui-même.

Pierre Justineau ! quel nom ! Je le demande à tous les médecins, même à ceux de l'Université-Laval, si l'on peut vivre avec un nom pareil !

Lucie.

Avec quelques milliers de piastres, les noms s'adouçissent.

Joseph.

Les Rouges ne deviennent jamais riches.

Lucie.
Sais-tu pourquoi ?

Joseph.

Parce qu'ils sont trop bêtes !

Lucie.

Non.

Joseph.

Pourquoi donc ?

Lucie.

Parce que tous les hommes de cœurs sont Rouges !

Joseph, avec ironie.

Il y a donc plusieurs espèces d'hommes parmi les Rouges ?

Lucie.

Autant comme il y en a chez les Bleus, Crois-moi ; il faut juger les hommes par leur caractère et non par leur couleur !

Joseph.

Te voilà Rouge toi aussi !

Lucie.

Assez, voilà quelqu'un.

(*A continuer.*)

ADRESSE DAFFAIRES.

ATTENTION !

LA SANTÉ AVANT TOUT !

NOUVELLE MAISON DE BAINS

A L'HOTEL MASSE,

SITUÉ

à l'encoignure des rues SAINTE-GENEVIÈVE et D'AIGUILLON, faubourg Saint Jean.

L'établissement est ouvert tous les jours à CINQ heures.

Le prix est à la portée de toutes les bourses : quinze sous.

H. MASSE,
Hôtelier.

Québec, 19 juillet 1858.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56 : le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,
Notaire.

rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch.
Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE DU
RÉDACTEUR.